

AVIS DE DEMANDE DE DÉLIMITATION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Sainte-Pudentienne, dans le comté de Shefford, la partie qui a été annexée à celle de Saint-Joachim de Shefford, par proclamation du treize de février dernier, et l'annexer à la dite municipalité de Saint-Joachim de Shefford, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'ÉCOLE POUR LA VIE.

Tous les efforts qu'on fait aujourd'hui en faveur de l'enseignement populaire tendent à établir une liaison intime entre l'école et la vie, et plus que jamais les hommes spéciaux s'accordent à reconnaître que l'école doit être tributaire de la vie.—Ceci admis, il est permis de résumer le but de l'école primaire en ces quatre mots : L'ÉCOLE POUR LA VIE — en d'autres termes : " préparer les élèves à comprendre, à sentir et à vouloir, dans dans les diverses positions que l'avenir leur réserve." L'instituteur ne perdra jamais ce but de vue, et pour réussir dans sa mission, il observera les règles suivantes :

1. Tracer d'une main sévère et prudente le cadre des leçons ; en élarger tout ce qui n'est pas indispensable aux élèves ; se montrer avare du temps à consacrer aux différentes branches du programme ; éviter religieusement les explications, les dissertations de nature à jeter la confusion dans les esprits, à les distraire, à les troubler et les induire en erreur ; un enseignement solide, pratique et substantiel est le seul qui convienne à la jeunesse. *L'école pour la vie.*

2. Appropriier le sujet des leçons et le caractère des explications à l'âge, à la force, au degré d'avancement des élèves, et, autant que possible, à leur position sociale présumable.—Ne rien leur ensei-

gner qu'ils ne puissent comprendre ou qui, faute d'exercice, ne saurait devenir leur propriété intellectuelle,—rien qui ne présente pour eux quelque avantage au point de vue de leur éducation spéciale. *Toujours l'école pour la vie.*

3 Adopter l'*Intuition* comme base de tout enseignement ; habituer les enfants à se rendre compte de ce qu'ils étudient ; qu'ils travaillent avec connaissance de cause, et qu'ils soient exercés à exposer oralement le résultat de leurs réflexions. Les sujets des leçons seront, généralement, empruntés à la vie usuelle ; tout au moins auront-ils quelque rapport avec la pratique de la vie et des relations sociales. C'est en ce sens que l'on peut dire : *L'école travaille pour la vie.*

4. Ne point se proposer exclusivement d'augmenter les connaissances des élèves ; c'est une erreur très profonde et malheureusement trop répandue que de juger du mérite de l'école ou du maître, d'après le degré des connaissances, le *quantum* du savoir des élèves. Savoir beaucoup de choses et ne les savoir que superficiellement ne signifie rien ; les connaissances solides ont seules de la valeur. Tout ce que l'élève ne connaît pas très bien, tout ce qu'il a appris mécaniquement, pour le maître ou pour l'école, pour telle ou telle circonstance scolaire, tout cela ne lui sert à rien, car dès sa sortie, tout cela est oublié. Que l'instituteur ne se préoccupe donc d'enseigner et de faire apprendre à ses élèves que peu de choses, mais qu'il s'attache à les bien enseigner et à bien les faire apprendre. C'est à cette condition que le savoir des élèves sera solide : ils auront compris,—ils sauront,—et ce qu'ils savent leur restera acquis pour toujours. *Dans ce cas l'école aura travaillé pour la vie.*

5. S'appliquer surtout à former le caractère et à tremper la volonté des élèves : les disposer à aimer le bien, à faire le bien, à le faire à tout le monde et à le faire spontanément, sans calcul ni arriè-